

L'ÉCO

JOURNAL DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS



Les
CONSIGNES
de
TRI

HORS SÉRIE / ÉTÉ 2021

- Chamonix Mont-Blanc
- Cohennoz
- Les Contamines-Montjoie
- Combloux
- Cordon
- Crest-Voland
- Demi-Quartier
- Domancy
- Flumet
- La Giettaz
- Les Houches
- Notre-Dame-de-Bellecombe
- Megève
- Passy
- Praz-sur-Arly
- Sallanches
- Servoz
- Saint-Gervais-les-Bains
- Saint-Nicolas-la-Chapelle
- Vallorcine



SITOM
des Vallées
du Mont-Blanc



Le CHIFFRE

à retenir

2001

C'est à partir de l'année 2001 que la collecte sélective est mise en place sur le territoire du SITOM.

Le conteneur jaune des Recyclables fait alors son apparition.

Depuis, la collecte sélective des déchets ménagers (verre et recyclables) est effectuée selon le principe de l'apport volontaire.

Les conteneurs de collecte sont répartis sur l'ensemble du territoire en 520 points afin de vous permettre de réaliser efficacement le tri de vos déchets.



Le mot de la PRÉSIDENTE



Ce hors-série de l'Éco, nous l'avons conçu comme le pense-bête du tri et des bons gestes à adopter pour réduire et valoriser nos déchets.

Nous atteindrons ce résultat grâce à l'effort de tous, collectivités et entreprises mais également chacun d'entre nous. Ce n'est pas toujours évident ni facile, par manque de temps ou méconnaissance des dispositifs.

Alors allons au plus simple, à ce qui peut être fait par tous, sans difficulté. Créons des habitudes. C'est à ce moment que la partie commence à être gagnée. Pour cela, à nous de vous donner les bons outils, les bonnes informations et les moyens qui vont vous aider. C'est tout le sens de notre action.

Beaucoup d'entre vous sont déjà bien engagés dans cette démarche. Il n'y a qu'à voir les chiffres (10 % de déchets en moins sur 10 ans) ainsi que le succès des composteurs individuels que nous mettons en vente et qui permettent de valoriser 320 tonnes de déchets par an ! Pour d'autres ce petit livret peut être l'occasion de s'y mettre, de se rendre compte qu'on peut le faire, simplement et au quotidien.

Pour tous, ce hors-série reste un pense-bête à fixer dans la cuisine, par exemple, pour vérifier quelques infos et se rappeler les bons réflexes du tri, sans oublier le compostage.

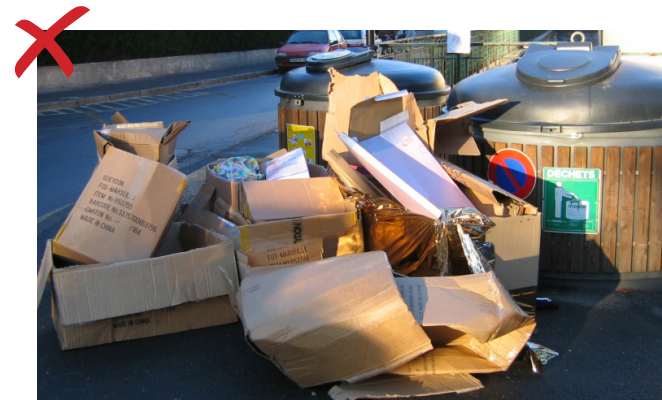
Réduisons, trions, valorisons !

Christèle
REBET

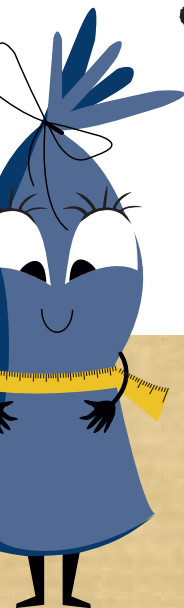
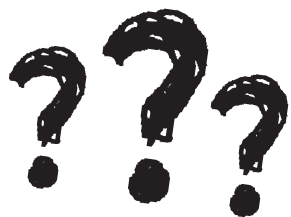
! Les dépôts SAUVAGES

Sur le territoire du SITOM, nous trouvons encore de très nombreux dépôts sauvages aux abords des points de collecte. Même si certains administrés déposent des objets en pensant qu'ils serviront à d'autres, cela entrave le bon déroulement et la qualité du service public. Tout dépôt de déchets quels qu'ils soient est formellement INTERDIT en dehors des conteneurs ou des horaires d'ouverture des déchèteries. En cas d'infraction, vous risquez entre 75 € et 1 500 € d'amende.

L'abandon d'ordures est puni par la loi (décret 2015-337 du 25 Mars 2015).



QUI FAIT QUOI



MAIRIE
des 20
communes

L'ÉCO

est une publication du
SITOM des Vallées du
Mont-Blanc
269, rue des Egratz
74190 Passy

Tél. : 04 50 78 10 48

E-mail : contact@sitom.fr

Directrice de la publication : Christèle
REBET

Directrice de la rédaction : Isabelle
DESCAMPS COULMY

Réalisation / Rédaction : SITOM

Conception graphique : SITOM

Crédits photos : SITOM

58 200 exemplaires

Imprimé sur papier 100 % recyclé par
l'Imprimerie Monterrain

*Le SITOM remercie les membres du
Comité de Communication pour leur
implication.*

La collecte et le traitement des déchets sur notre territoire sont gérés par le SITOM et ses trois collectivités adhérentes ! Comme il est parfois difficile de s'y retrouver sur les missions de chacun, vous trouverez ci-dessous un schéma explicatif. Vous pourrez ainsi vous adresser au bon interlocuteur lorsque vous aurez besoin d'informations précises (informations sur les consignes de tri, inscription en déchèterie, conteneurs qui débordent...).

3
COLLECTIVITÉS
ADHÉRENTES



Nettoyage des
abords des points
de collecte



Gestion des
dépôts sauvages



Collecte des
déchets



Gestion des
déchèteries



Implantation
des points de
collecte

SITOM

Syndicat
Intercommunal
de Traitement
des Ordures
Ménagères



Sensibilisation
information

Traitement des déchets

Réduction des déchets

VERRE

Les GESTES malins



LES VIDER DE LEUR
CONTENU



SANS BOUCHON,
NI COUVERCLE



INUTILE DE RINCER



BOUTEILLES
blanches et colorées



POTS



BOCAUX

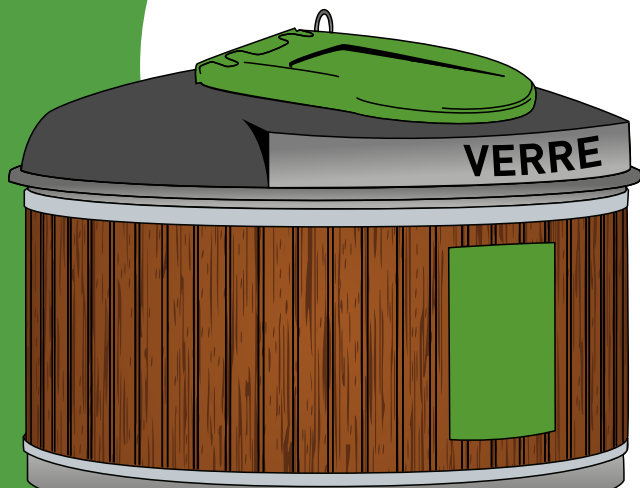


ATTENTION, ne sont pas recyclables :
ampoules, pots de fleurs, verres de table et
vaisselle, miroirs, vitres...



Où les déposer ?

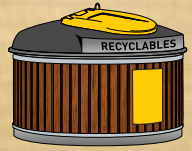
En apport volontaire dans
un conteneur VERT



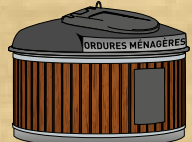
Les bons RÉFLEXES



Couvercles



RECYCLABLES



Vaisselle,
verre cassé et
porcelaine

**ORDURES
MÉNAGÈRES**

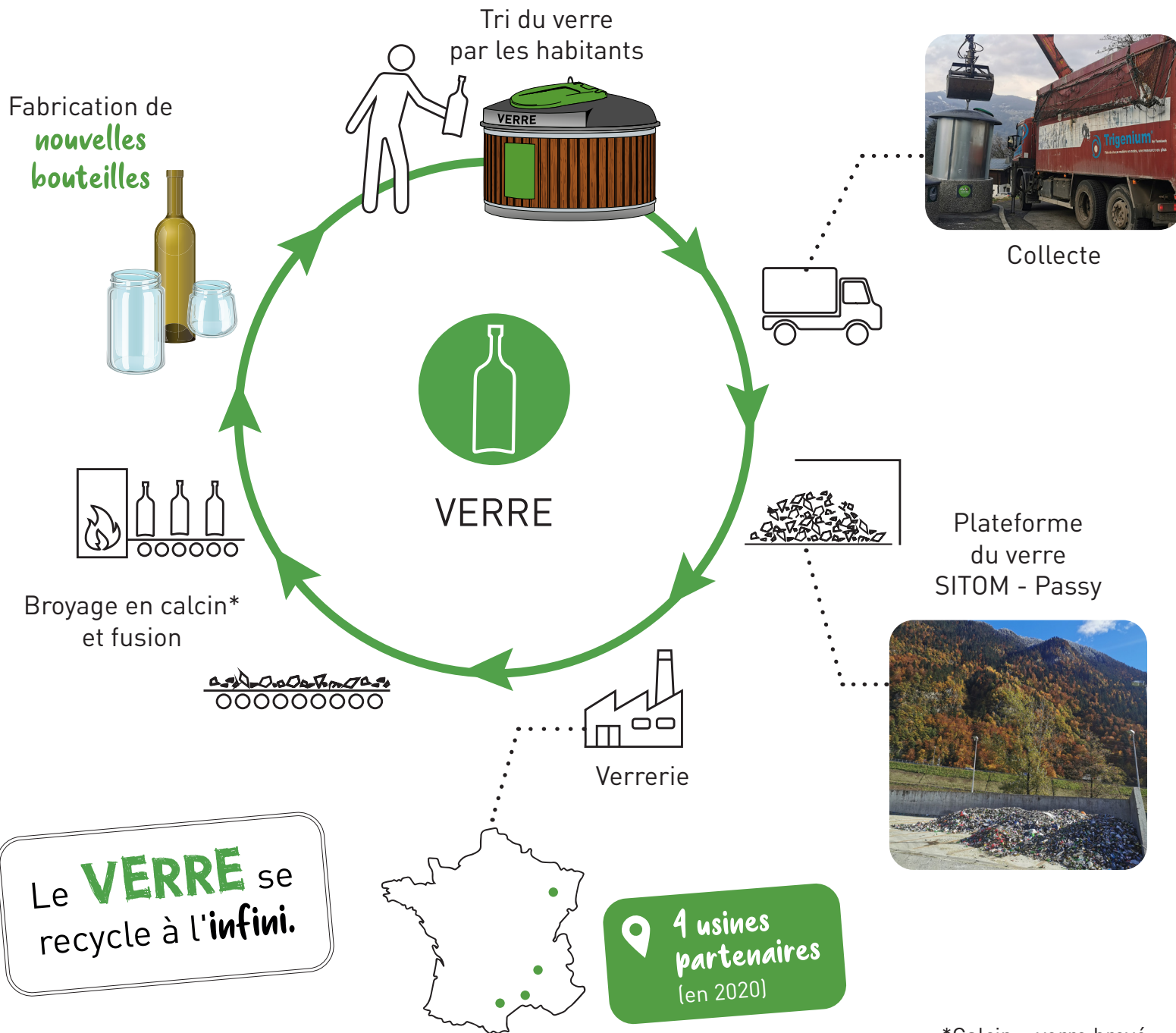


Ampoules,
miroirs...

DÉCHÈTERIE

Le verre des emballages est d'une
composition spécifique et se
recycle facilement contrairement
aux autres verres et matériaux
dont la composition est différente
et donc ne se recyclent pas.

Quelles sont les étapes du RECYCLAGE du verre ?



Les chiffres du SITOM

2 bouteilles sur **10**
en verre restent encore
dans les **Ordures Ménagères**

10 889 667
nouvelles bouteilles
en verre fabriquées grâce au
geste de tri des habitants
du SITOM (en 2019)



Pour aller plus loin :


- 1 Réutilisez les bocaux** en verre pour conserver vos aliments (céréales, épices, confitures, compotes, terrines...).
- 2 Les bouchons en liège** des bouteilles sont recoltés par les Bouchons 74 pour financer du matériel médical. Il suffit de les déposer dans les bornes des grandes surfaces.

RECYCLABLES

Les GESTES malins

 LES VIDER DE LEUR CONTENU

 INUTILE DE RINCER

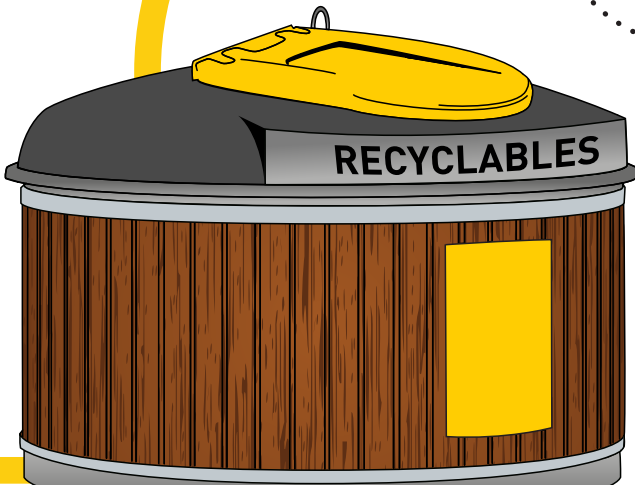
 NE PAS EMBOÎTER
Cela empêche leur distinction sur la chaîne de tri.



 **ATTENTION**, ne sont pas à mettre dans les recyclables :

- déchets électriques ou électroniques,
- déchets toxiques,
- textiles,
- cagettes en bois,
- verre...

En vrac



Les bons RÉFLEXES



=



Vêtements,
linge de maison,
chaussures

BORNE
TEXTILES

Il est possible de déposer **TOUS les textiles** et **chaussures** même usés, tâchés, troués ou déchirés, à condition qu'ils soient propres et secs. Tout doit être placé dans un sac bien fermé.



=



Appareils
électriques

DÉCHÈTERIE

Tous les **Déchets d'Équipements Électrique ou Électronique** qui ne fonctionnent plus sont à déposer en déchèterie, peu importe leur taille. La plupart des matières sera recyclée.

CARTONS

Les GESTES malins



APLATIR LES CARTONS ET BRIQUES
Cela permet un gain de place dans le conteneur.



BOITES EN
CARTON



BRIQUES
ALIMENTAIRES



PETITS
CARTONS

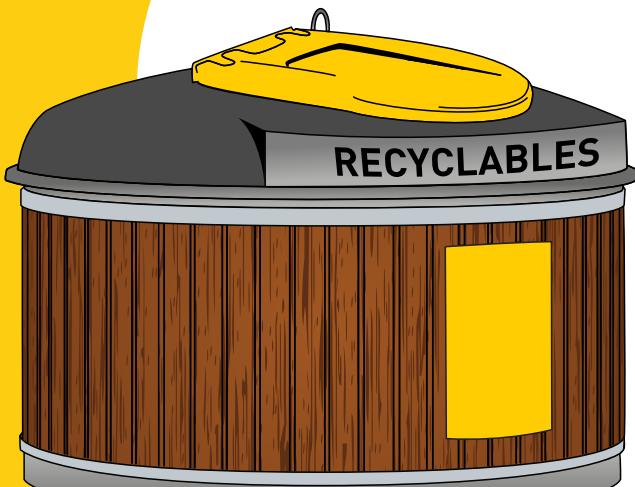


ATTENTION, ne sont pas acceptés
les gros cartons (taille maximale : boîte à
chaussures)

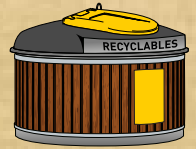


Où les déposer ?

En apport volontaire dans
un conteneur JAUNE

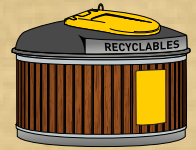


Les bons RÉFLEXES



Carton avec
fenêtre plastique

RECYCLABLES



Carton souillé
sans reste
alimentaire

RECYCLABLES

Même s'ils sont un peu tâchés
cela ne gêne pas le processus de
recyclage.

Les gros cartons se coincent dans
le compacteur des Recyclables
et les filières de recyclage sont
différentes.



Gros cartons

DÉCHÈTERIE

PAPIERS

Les GESTES malins



NE PAS LES DÉCHIRER

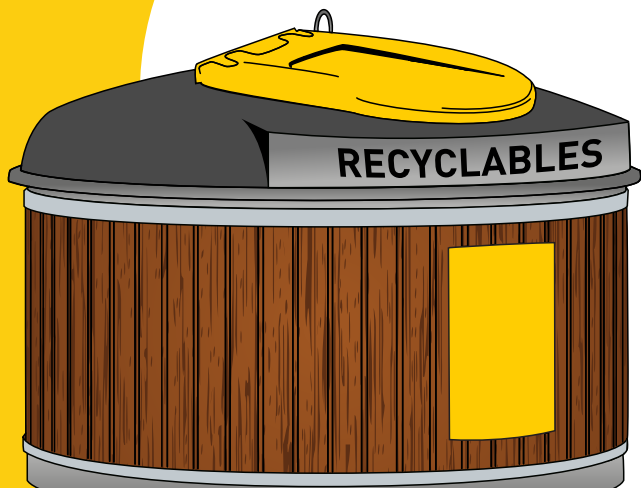


NE PAS LES FROISSER

Les petits morceaux ne sont pas captés par les machines au centre de tri.

Où les déposer ?

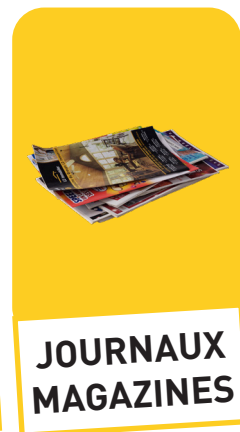
En apport volontaire dans un conteneur JAUNE



CAHIERS
LIVRES



FEUILLES
ENVELOPPES



JOURNAUX
MAGAZINES



PAPIER
KRAFT



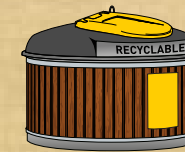
ATTENTION, ne sont pas recyclables :
les essuie-tout et mouchoirs, les photos, les
feuilles plastifiées, les journaux avec le film
plastique...



Les bons RÉFLEXES



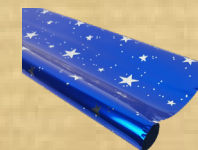
=



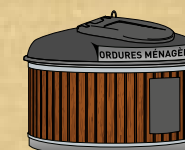
Cahiers
(même avec
les spirales)

RECYCLABLES

Les spirales, agrafes ou
couvertures plastiques seront
retirées à l'étape du recyclage.



=



Papiers
cadeaux
plastifiés

ORDURES
MÉNAGÈRES

Privilégiez les papiers cadeaux en
kraft qui peuvent se déposer dans
les Recyclables.

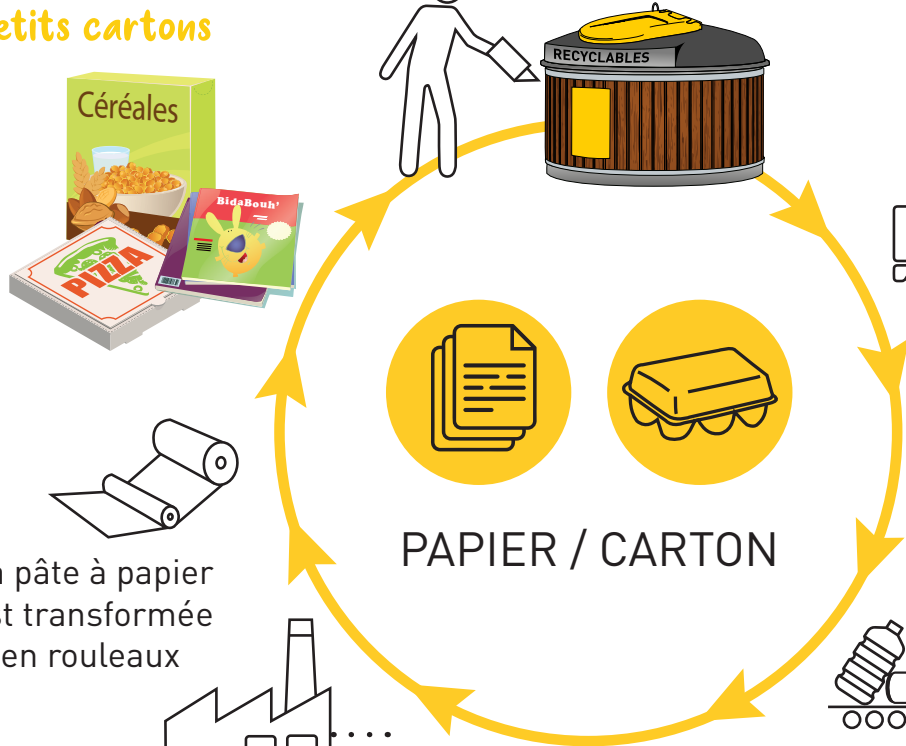
Pensez à retirer
le film plastique
sinon le papier
ne peut pas être
recyclé.



Quelles sont les étapes du RECYCLAGE du papier/carton ?

Fabrication de **nouveaux papiers et petits cartons**

Tri du papier / carton par les habitants



Collecte



Compactage au quai de transfert des Recyclables - Passy



La pâte à papier est transformée en rouleaux

Papeterie

3 partenaires
(en 2020)



Balles de papiers ou de cartons suite au tri des matières

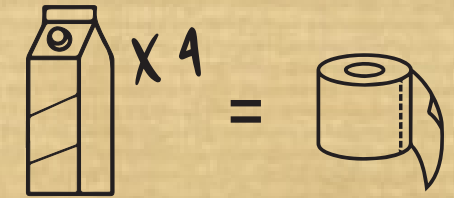


Séparation des matières au centre de tri à Villy-le-Pelloux (74)

Les chiffres du SITOM

4 papiers sur 10 restent encore dans les **Ordures Ménagères**

4 615 675 nouveaux magazines fabriqués grâce au geste de tri des habitants du SITOM (en 2019)



Le **PAPIER** se recycle jusqu'à **7 fois**.

Pour aller plus loin :

Quand vous jetez vos **boîtes de médicaments**, pensez à retirer la notice de la boîte et dépliez-la pour qu'elle puisse être captée au centre de tri.

MÉTAUX

acier et aluminium

Les GESTES malins



BIEN LES VIDER
(À défaut, les bombes
aérosols peuvent
provoquer un départ
de feu)



INUTILE DE RINCER



NE PAS EMBOÎTER



BARQUETTES
en aluminium



BOMBES
AÉROSOLS



BOITES DE
CONSERVE



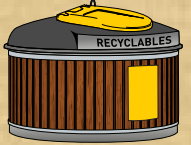
CANETTES



Les bons RÉFLEXES



=



Conserves,
même sales

RECYCLABLES



=



Bombes avec
symbole
« danger »

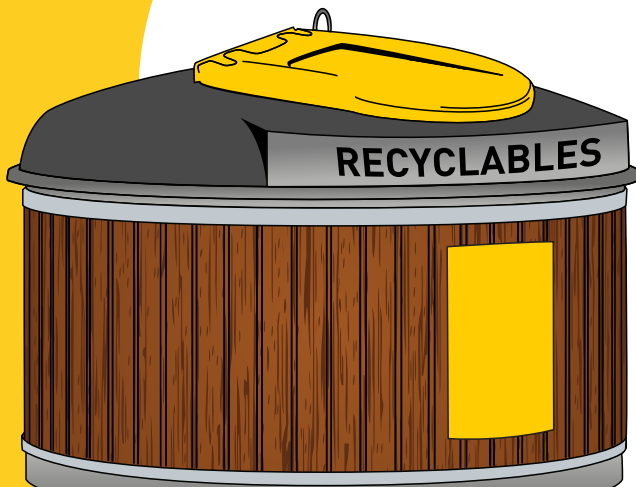
DÉCHÈTERIE

Où les déposer ?

En apport volontaire dans
un conteneur JAUNE



ATTENTION, ne pas déposer :
casseroles, outillages, ustensiles de
vaisselle...



Ils sont souvent fabriqués en inox,
un alliage différent des emballages
métalliques.



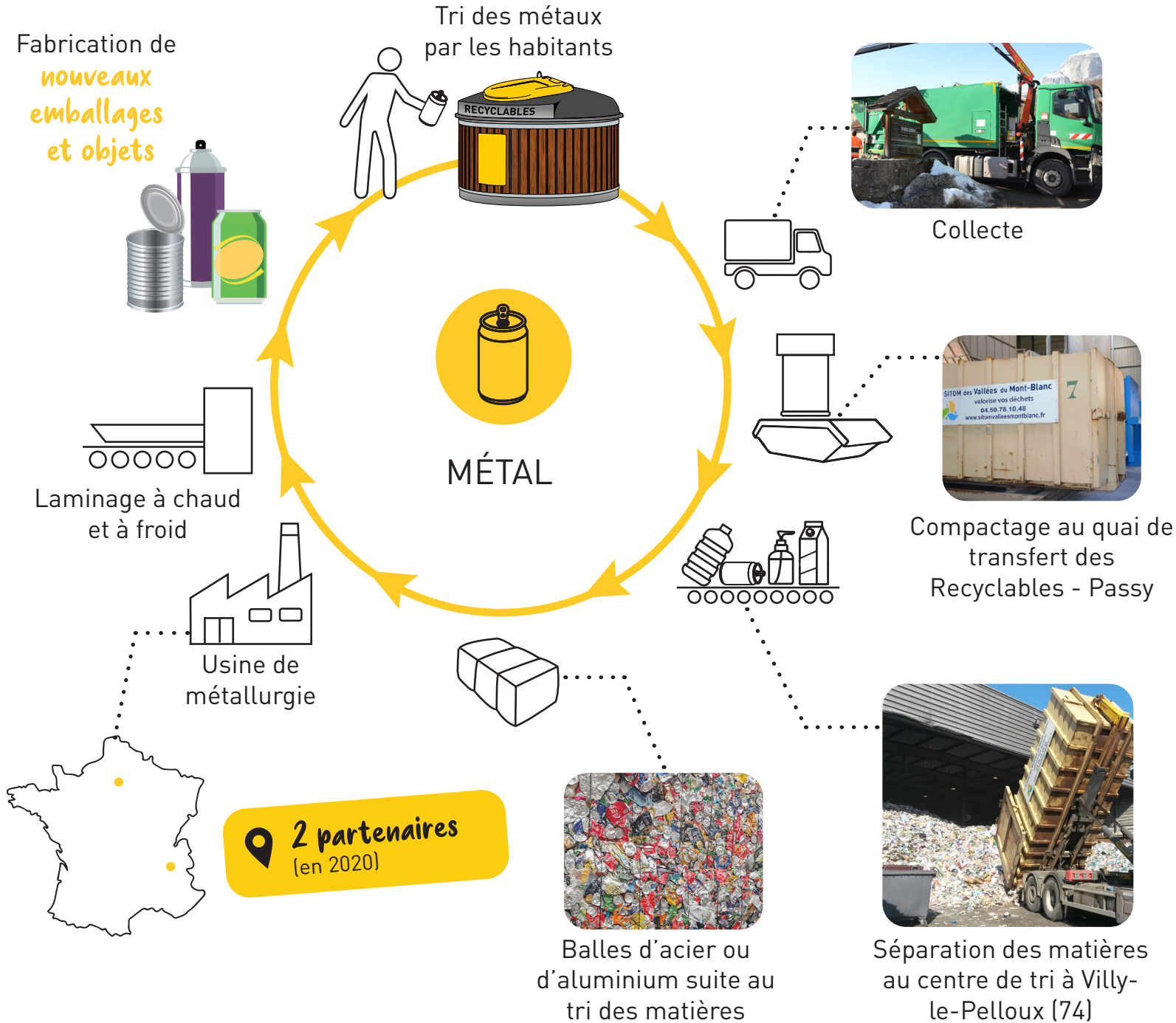
=



Couverts
en inox

DÉCHÈTERIE

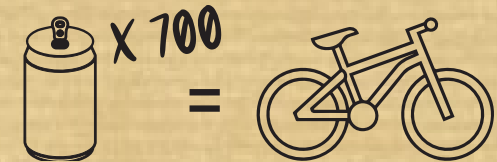
Quelles sont les étapes du RECYCLAGE des métaux ?



Les chiffres du SITOM

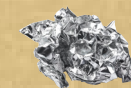
126 T d'acier valorisées en fonderie pour fabriquer des aciers de seconde fonte

17 T d'aluminium déposées dans le bac Jaune et recyclées



Les **MÉTAL** se recyclent à l'infini.

Pour aller plus loin :



METTRE LE PAPIER ALUMINIUM EN BOULE

Il prend du volume et peut être détecté plus facilement par les machines au centre de tri (minimum 18 cm de diamètre).

PLASTIQUES

Les GESTES malins



BIEN LES VIDER



APLATIR DANS LE SENS DE LA LONGUEUR

Les bouteilles seront plus facilement triées au centre de tri et les étiquettes se détacheront mieux lors de l'étape du recyclage.



BIDONS



BOUTEILLES



FLACONS

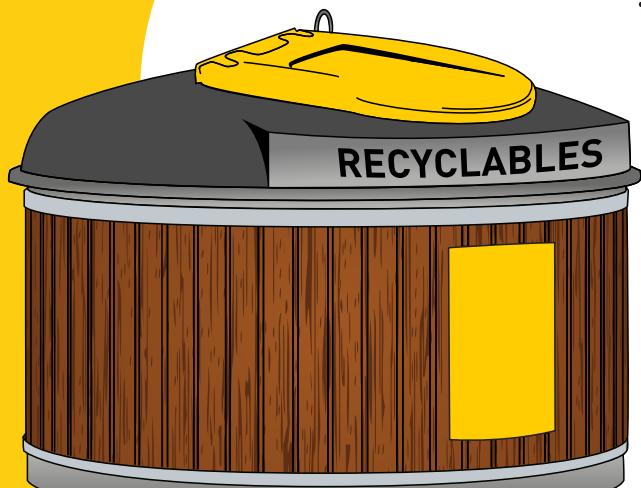


ATTENTION, ne sont pas acceptés : pots, tubes, barquettes, blisters, suremballages, plastiques souples...



Où les déposer ?

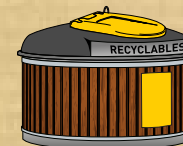
En apport volontaire dans un conteneur JAUNE



Les bons RÉFLEXES



=



Bouteilles avec bouchons

RECYCLABLES

Les bouchons se recyclent avec les bouteilles. Il est donc inutile de les enlever. Il est aussi possible de le déposer dans les bornes des Bouchons 74.

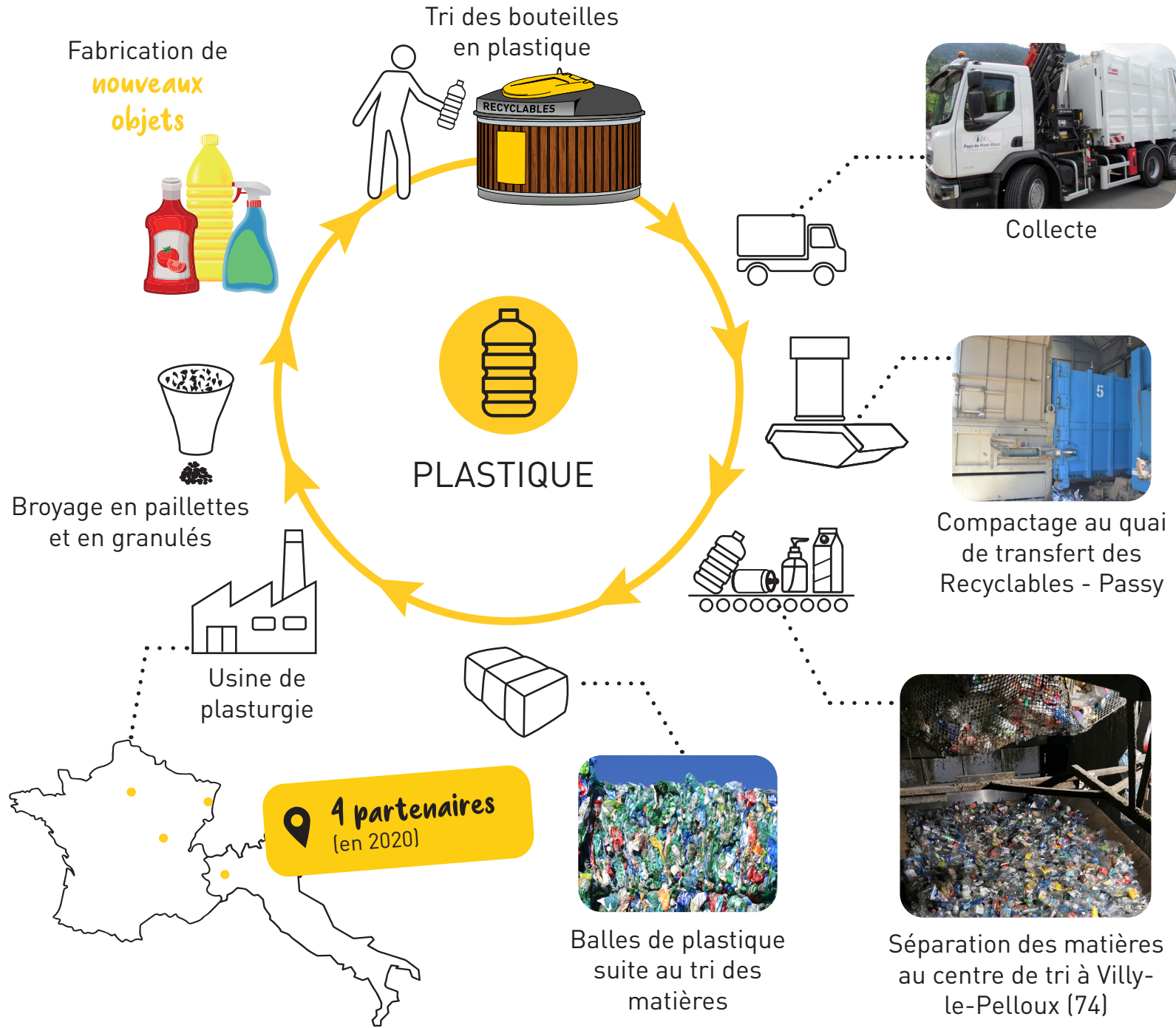
à retenir

2023

À partir de 2023 et dans toute la France, il sera possible de jeter tous les emballages en plastique dans le conteneur des Recyclables. L'objectif est de faciliter le geste de tri.

Les collectivités de la Haute-Savoie et d'une partie de l'Ain collaborent pour disposer, à fin 2022, d'un centre de tri capable de trier la totalité des plastiques.

Quelles sont les étapes du RECYCLAGE du plastique ?



Les chiffres du SITOM

4 bouteilles sur **10** en plastique restent encore dans les **Ordures Ménagères**

$$1 \text{ bouteille} \times 6 = 1 \text{ ours en peluche}$$

Le **PLASTIQUE** se recycle de **3 à 7 fois**.

Pour aller plus loin :

- 1 Buvez l'eau du robinet pour ne plus utiliser de bouteilles en plastique. Cette action permet d'éviter de jeter 1460 bouteilles en plastique par foyer et par an (ADEME).

ORDURES MÉNAGÈRES

Les GESTES malins



METTRE EN SAC



NE PAS DÉPOSER À CÔTÉ DES CONTENEURS



AUTRES PLASTIQUES



AUTRES VERRES



AUTRES MATIÈRES

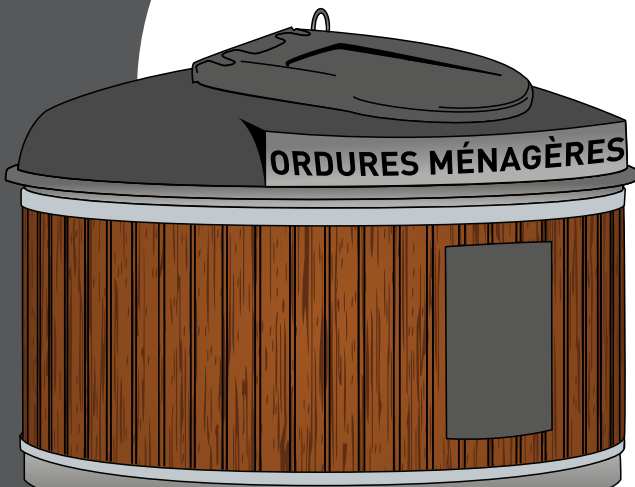


ATTENTION, sont à mettre en déchèterie ou dans des zones de collecte spécifique : les appareils électriques, les piles, les textiles...



Où les déposer ?

En apport volontaire dans un conteneur GRIS



Les bons RÉFLEXES



=



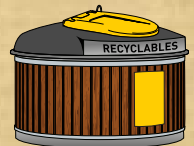
Déchets organiques

COMPOSTEUR

Les **déchets biodégradables** représentent une part importante de nos poubelles (30 %). Vous pouvez éviter de les mettre aux O.M. en les compostant. Après plusieurs mois, vous récupérez du compost gratuitement.



=

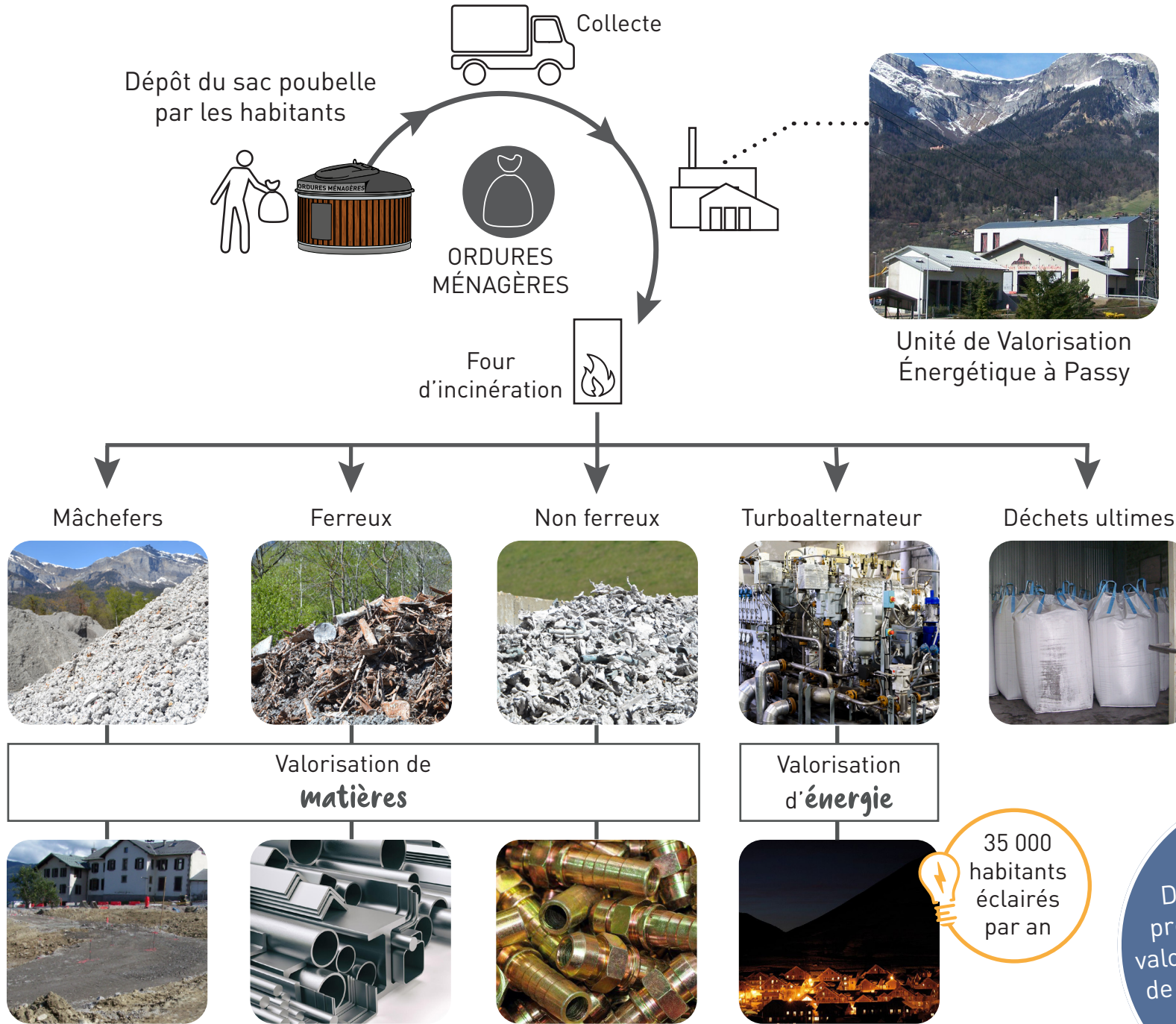


Canette (aluminium)

RECYCLABLES

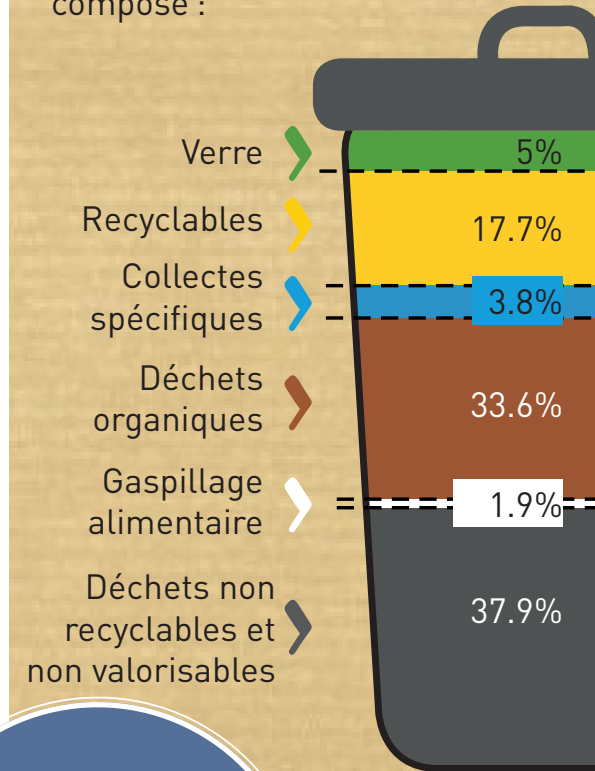
La présence d'aluminium dans le four d'incinération entraîne un risque de blocage des grilles de combustion et nécessite un nettoyage préventif de l'installation jusqu'à 2 fois par an.

Quelles sont les étapes de la VALORISATION des OM ?



Les chiffres du SITOM

Malgré les efforts de chacun, il reste encore **plus de 2/3** de déchets que l'on pourrait trier dans notre poubelle pour les valoriser ou les recycler. Voici comment celle-ci se compose :

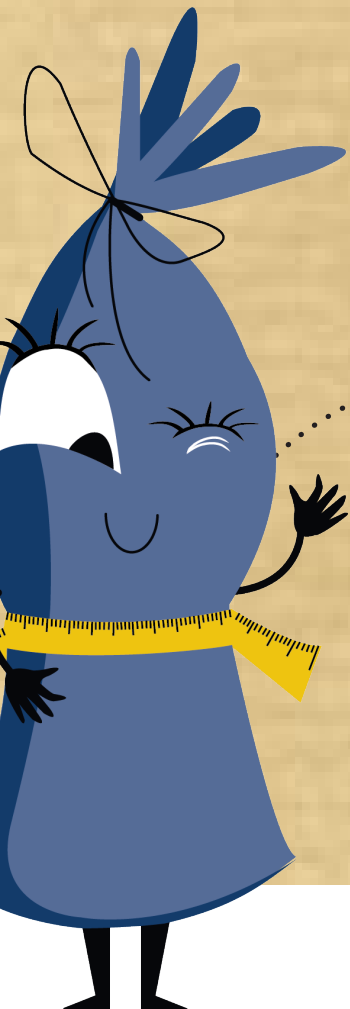


Source : SITOM chiffres de 2018

Découvrez la vidéo présentant l'usine de valorisation énergétique de Passy sur notre site internet.

RÉDUIRE SES DÉCHETS

Le SITOM vous accompagne dans la diminution de vos déchets grâce à différentes actions.



Un Stop Pub sur la boîte aux lettres



Recupérez l'autocollant Stop Pub dans toutes les mairies du territoire et évitez 40 kg de publicités par habitant et par an.

Un composteur dans un espace vert

Retrouvez les dates de ventes de composteurs à tarif subventionné (15 €) sur notre site internet.



SITOM
des Vallées
du Mont-Blanc

Des ateliers zéro déchet

Fabriquez vos produits d'entretien avec des produits naturels.



Organisez des éco-événements

Le SITOM vous propose gratuitement le prêt d'éco-verres et d'écolectos afin de mettre en place le tri des déchets et de limiter leur nombre.



Des couches lavables pour bébé

Participez à une réunion d'échange et d'information. Un kit de couches lavables est prêté aux parents volontaires pendant 3 semaines.



Des sacs à vrac pour faire les courses



Adoptez les sacs à vrac pour vos courses. Deux sacs offerts par le SITOM à récupérer dans nos locaux.

Suivez l'actualité du SITOM sur notre page Facebook et sur notre site internet.



www.sitomvalleesmontblanc.fr

Avez-vous bien retenu les gestes de tri ? Testez-vous avec notre QUIZZ !

